



Agir pour protéger la nature durablement

"La LPO est une grande famille. On le vérifie à travers l'engagement de ses membres et la solidarité qui se dessine chaque fois que notre association fait appel à chacun d'entre vous. Mais cette intime cohésion se constate bien souvent également au-delà de cet investissement. Vous êtes, en effet, très nombreux à considérer qu'un legs peut contribuer à prolonger votre contribution et servir l'idée durable du respect et de la sauvegarde du vivant. Quelles que soient les sommes attribuées à la LPO, elles représentent toutes un espoir de fraternité pour les combats que nous conduisons. C'est pourquoi, je tiens à dire au nom de notre association, toute ma gratitude à tous ceux qui en 2018 ont donné à la LPO les moyens de poursuivre sa mission."



A. BOUGRAIN DUBOURG

Claude L, Claude M, Danièle P, Denise B, Francine S, Françoise C, Gilles M, Jeanne A, Jeanne M, Joan E, Lucienne G, Marie-Christine G, Michèle H, Nicole DT, Odette E, Solange D., nous vous remercions pour votre attachement à la nature.



La LPO, créée en 1912, est une association reconnue d'utilité publique. Tout legs à la LPO est intégralement exonéré des droits de succession. Ces libéralités sont une des principales ressources de la LPO et permettent de pérenniser et de développer nos nombreuses actions en faveur de la nature.

Soraya H-VANDENENDE est à votre écoute, en toute confidentialité, pour vous donner tous les renseignements dont vous pourriez avoir besoin : **05 46 82 12 48** (ligne directe), par mail à legs@lpo.fr ou par courrier à **LPO - Service Legs - 8 rue du Dr Pujos - 17305 Rochefort Cédex**

LEGS • DONATIONS • ASSURANCES - VIE



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ